

La Gazette de SERQUEUX

Informations & projets municipaux / Numéro 114 / Décembre 2023

Rédaction et administration : 1, place de l'église 52400 SERQUEUX

Le mot du Maire :

Tout d'abord en cette nouvelle année 2024 qui va débiter, je tiens à vous présenter en mon nom et au nom du conseil municipal nos meilleurs vœux de paix, de santé et de réussite dans tous vos projets. Les vœux du maire se dérouleront le samedi 6 janvier à 18 h 30 à la salle des fêtes et vous y êtes cordialement invités et en particulier les nouveaux habitants.

Tout d'abord je vous rappelle que le réseau cuivre fermera au plus tard le 31 janvier 2026. Vos services ADSL ou téléphonie fixe historique s'arrêteront dans notre commune. Pour éviter la coupure de vos services, prenez dès maintenant contact avec votre opérateur ou celui de votre choix pour qu'il vous accompagne .

Ensuite l'article 15 de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables prévoit la création, dans chaque commune, de zones où des projets d'énergies renouvelables pourront s'implanter. Nous avons donc l'obligation de définir, après concertation avec les administrés, des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables. La définition de ces zones doit permettre de favoriser l'implantations de ces installations d'EnR (photovoltaïque, solaire thermique, éolien, biogaz, géothermie). Mais ces zones ne sont pas exclusives et l'autorisation d'un projet restera soumise à une instruction au cas par cas. Une fois arrêtées, ces zones d'accélération permettront d'accélérer certains délais de procédure pour l'instruction des projets.

Le conseil municipal qui s'est réuni le 8 décembre propose que :

- l'ensemble du bâti foncier de la commune (y compris La Pivotte, les Maisons Rouges, La Combe Ouest et la ferme du Danonce) soit éligible au photovoltaïque sur toiture et à la géothermie ;

- le foncier non bâti hors périmètre du village soit éligible au photovoltaïque au sol ;

La commune étant située dans un site Natura 2000, le conseil municipal n'a retenu aucune parcelle pour l'éolien et aucune zone retenue non plus pour la méthanisation (déjà 2 Gaec qui déversent du digestat sur des parcelles sarcophagiennes) et l'hydroélectricité (commune non concernée).

Un dossier de concertation sera consultable en mairie à compter du 8 janvier au 19 janvier 2024 inclus aux jours et heures d'ouverture au public. Je me tiendrai également à votre disposition pour répondre à vos questions éventuelles.

Enfin le 5 décembre les maires de notre communauté de communes ont été invités par Madame la préfète, Régine PAM, a un temps d'échange balayant de nombreux sujets : attraction du territoire, sécurité, cartes scolaires, logements vacants présentés par la direction départementale des territoires, la gendarmerie, l'éducation nationale, la direction générale des finances publiques, les Bâtiments de France, l'organisme français de la biodiversité. Parmi toutes ces thématiques, le transfert de la compétence de l'eau aux communautés de communes en 2026 a soulevé beaucoup de réactions négatives et d'interrogations de la part des élus présents : lissage du prix de l'eau pour toutes les communes ? Notre communauté de communes sera-t-elle en mesure d'assurer toute cette gestion technique, financière, humaine ? Cette gestion sera-t-elle déléguée à une société telle que Véolia ou autre ? Nombreux sont les maires à être contre ce transfert et le président de la communauté de communes n'y est pas favorable. Mais la préfète a été très claire : le transfert de compétences a été légiféré (Loi NOTRe de 2015) et sera effectif en 2026. Communautés de communes et maires doivent donc s'y préparer. Le conseil communautaire du 14 décembre a autorisé son président à lancer la consultation relative à l'étude préalable au transfert de la compétence eau.

Dans un registre beaucoup plus léger, le premier atelier peinture de décorations de Noël organisé par la municipalité le mercredi 15 novembre a fait l'unanimité auprès des petits et des grands. Vous pouvez admirer les réalisations des enfants suspendues à l'abri bus. Les employés municipaux, premier adjoint et bénévole se sont chargés de la mise en place des décorations lumineuses et sapins.

Quant à l'entrée du village, nous avons fait le choix cette année d'innover en installant des décorations rétro réfléchissantes (non électriques). Merci aux habitants qui décoorent ou illuminent leurs habitations pour donner au village un air de fête.

L'année 2023 a été encore une année riche en travaux, rénovation, aménagement sans oublier les actions quotidiennes des employés communaux. Je vous laisse le soin de lire la rétrospective de toutes ces réalisations ainsi que celles prévues en 2024.

Rétrospective des travaux 2023 :

- nettoyage et enlèvement des divers déchets de l'ancienne décharge municipale route d'Aigremont ;

- installation du nouveau filtre au château d'eau, pompe à javel, armoire électrique ;

- mise en place de garde-corps, changement d'échelle dans le local des réservoirs d'eau ;

- réfection parquet de la petite sacristie ;

- pourtour de la salle des fêtes : création d'un trottoir, d'une place de parking pour les personnes à mobilité réduite, d'un emplacement réservé pour accueillir barnums, chapiteaux pour les manifestations extérieures ;

- réfection intérieure de la salle des fêtes : remise en peinture des WC, du couloir et de la salle ;

- pose de bordures au niveau du 59 rue des Bordes et 27 rue du Valleroy,

- pose d'un second columbarium au cimetière ;

- réfection du chemin du Rougemont.

Travaux réalisés dans le cadre de l'aménagement du village :

- Création du parterre à l'entrée du village côté Bourbonne.
- Travaux réalisés aux journées « Entretien du patrimoine communal » :
- remise en peinture des obus du monument aux Morts, de l'abri bus, du point d'eau, du second abri au terrain de basket, de la porte du musée, de la porte du local rue Dessous l'Eglise,
- mise en place de la table de pique-nique au terrain de basket,
- nettoyage de l'église,
- création de l'espace aromatique et d'un terrain de pétanque,
- rénovation du pont bascule, des puits rue du Valleroy et Belle-Croix,

Travaux programmés en 2024

- poursuite de la rénovation des trottoirs + devant des poteaux incendie, des bennes à verres et abri bus ;
- réfection d'une partie des chemins du Montillot, des Côtes, du Gorgeot.

En 2023, nous avons accueilli sept nouveaux propriétaires et de nombreux locataires.

Enfin je voudrais dédier cette gazette à notre ancien doyen, Léon Collin, qui nous a quitté en octobre dans sa 101^{ème} année. Léon était un homme non seulement cultivé, intelligent, curieux, gentil, joyeux mais surtout la mémoire vivante de notre village. Sa passion pour son histoire l'a conduit à en être un guide précieux et le rédacteur d'articles pour la gazette municipale pendant de nombreuses années. Mais la relève est là avec Francis, son fils, qui continue de nous instruire. Merci à lui.

Christelle CLAUDE

Permanence du Maire

Si vous souhaitez me rencontrer, je suis présente à la mairie les lundi, mardi et vendredi de 14 h 15 à 18 h.

Vous pouvez également prendre rendez-vous au 03.25.90.05.45.

Vous avez aussi la possibilité de vous adresser aux adjoints et conseillers.



Information et communication

Le site internet de la commune

www.serqueux52.fr fonctionne et est mis à jour. Nous vous invitons à le consulter régulièrement pour y trouver de nombreuses informations.



Application Panneau Pocket

Depuis la mise en service de l'application début octobre, il ressort que les informations comptabilisent entre 93 et 440 vues. J'invite celles et ceux qui ne l'ont pas encore téléchargée à le faire. L'application est facile à installer et à utiliser.

Service agence postale

Nous vous rappelons que l'agence postale est ouverte le lundi et mardi de 14 h à 18 h et le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Vous pouvez y effectuer de nombreuses opérations postales et bancaires : affranchissement, vente de timbres-poste, timbres et pièces de collection, vente d'enveloppes et de prêt-à-poster, dépôt de colis et recommandés, retrait des lettres et colis en instance, retrait d'espèces sur compte courant postal, sur Postépargne ou livret d'épargne, possibilité forfait téléphonique sur demande, présentation sur demande de la tablette Ardoiz à destination des seniors.



SMICTOM

Le calendrier de collecte 2024 des ordures ménagères est joint à la gazette. Pour information, les tarifs restent inchangés pour 2024, seul le prix des collectes supplémentaires subit une hausse.

sous réserve de modifications

Samedi 6 janvier : *vœux du maire*

Samedi 20 janvier : *concours de belote Les Fontenelles*

Samedi 16 mars : *concours de tarot Les Fontenelles*

Dimanche 24 mars : *repas des aînés*

Samedi 20 avril : *soirée Malaumont*

Mercredi 8 Mai : *commémoration au Monument aux Morts*

Dimanche 12 mai : *loto gourmand Les Fontenelles*

Samedi 25 mai : *fête des mères, salle Léon Collin*

Dimanche 2 juin : *repas amitié Les Fontenelles*

Samedi 13 juillet : *retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal et buvette*

Dimanche 14 juillet : *fête nationale, animations place des Bordes*

Dimanche 4 août : *repas champêtre*

Samedi 12 octobre : *concours de belote Les Fontenelles*

Lundi 11 Novembre : *commémoration au Monument aux Morts*

Vendredi 15 novembre : *soirée Beaujolais*

Samedi 7 décembre : *Téléthon*



Bois

Affouages : *32 affouagistes se sont inscrits cette année. Les parcelles concernées sont 22, 42, 43 (têtes) ; 30, 32, 79 et 81 (ouverture de chemins) et 56 (pieds de hêtre principalement à abattre). Le tirage au sort des lots sera effectué.*

Vente des bois : *la vente des chênes de la parcelle 42 (69 m³) s'est déroulée le 16 novembre. Les bois se sont bien vendus puisqu'ils ont été achetés pour un montant de 19 246 € HT. Quant aux 12 m³ de frênes, ils ont été vendus pour 1 955,00 € HT soit une vente totale de 21 201,00 €.*

Etat d'assiette 2024 : *le conseil municipal a décidé de retenir sur les 15 parcelles proposées par l'ONF, seulement 3 : les 18, 29 et 39 car nous avons déjà 14 parcelles d'avance. Les parcelles 18 et 29 seront vendues en bloc et sur pied (petits pieds à dépaissir) et la 39 sera mise en régie avec vente des grumes en 2024.*



Puissants évêques de Langres.

Nous sommes au Xe siècle. Le nom de Serqueux n'est pas encore apparu dans les textes de cette époque. Cela ne saurait tarder. Les invasions normandes ont causé des dégâts significatifs. Il faut ajouter à ces invasions les incursions hongroises qui s'étalent de 899 à 955. Infatigables cavaliers, surprenants par leurs déplacements rapides les Hongrois touchent l'Italie, la Francie occidentale et traversent la Bourgogne. Recherchant les établissements religieux, là où est l'or, l'argent et de riches étoffes, ils massacrent, torturent, capturent, pillent et brûlent. Selon certaines chroniques les abbayes et monastères de Remiremont, Lure, Luxeuil, Sens, Tournus et Saint-Pierre de Bèze (évêché de Langres) en auraient été victimes ; l'année 937 voit un grand raid des Hongrois.

Le royaume de Francie occidentale est en instabilité politique. Deux dynasties vont s'opposer : celle des Carolingiens et celle des Robertiens, ces derniers nouveaux venus sur l'échiquier depuis Eudes, roi des Francs qui fut contesté (voir La Gazette n°113). Entre autres les prétentions d'un personnage comme Hugues le Grand (Robertien) déchaîneront une chaude rivalité entre les ducs de Bourgogne et ceux de France.

Dans ce contexte les diocèses souhaitent continuer à exercer sinon renforcer leur pouvoir temporel. Au nord du duché de Bourgogne, celui de Langres est vaste, incluant Dijon. Il est voisin du diocèse de Besançon (situé dans le Royaume d'Arles, celui de l'autre Bourgogne). Le Bassigny, tout proche, est un comté frontalier avec la Lotharingie. La position de Langres en Francie occidentale est donc stratégique.

L'histoire de Serqueux va se façonner dans cet univers où s'entremêlent les intérêts du roi de Francie occidentale, ceux du duc de Bourgogne, ceux de l'évêque de Langres, ceux des comtes du Langrois et des comtes du Bassigny. Pour la plupart ces protagonistes sont apparentés, de près ou de loin ; Brunon de Roucy, évêque de Langres à l'âge de 24 ans environ, est le neveu de Lothaire, roi carolingien de Francie occidentale. Cet évêque décèdera à 60 ans, en 1016.

Le pouvoir temporel du siège épiscopal de Langres s'est affermi dans la première moitié du Xe siècle. L'évêque l'exerce d'abord sur la cité elle-même ; taxes aux portes de Langres, marché, revenus de l'atelier monétaire. Mais aussi l'évêque est proche du roi ; par exemple Héric (+ 948) fut chancelier de Louis IV d'Outremer. Localement ; les évêques langrois parviendront progressivement à supplanter l'autorité administrative du comte. Ils prendront une place éminente parmi des seigneurs non seulement dans le diocèse de Langres mais au-delà (exemple : dans le diocèse de Besançon, Bourbonne et ses alentours). Tout ceci prépare Langres à devenir par la suite une des plus grandes seigneuries ecclésiastiques du royaume.

Cette puissance des évêques de Langres est une des composantes du remaniement politique qui vit se développer, entre autres dans le Bassigny, des seigneuries comme celles de Clefmont, d'Aigremont, sans oublier celle de Serqueux, localité située en Francie occidentale mais relevant toujours du diocèse de Besançon.

Francis Collin, décembre 2023

Etat civil

Décès de Léon Collin le 15 octobre.
Naissance d'Augustin Alain Laurent
GOUJON LABREVEUX le 20
novembre 2023



Les Fontenelles

Bonjour à tous. Notre assemblée Générale a réuni 65 personnes. La cotisation passe à 23€. D'après un sondage deux sorties sont retenues : une sortie au cabaret le Royal Palace Kirrwiller en 2024 et un voyage en Croatie en 2025.



Voici notre calendrier 2024 : une belote le samedi 20 Janvier, un tarot le samedi 16 Mars, notre loto gourmand, toujours apprécié, le dimanche 12 mai, notre repas de l'amitié qui réunit une soixantaine de personnes, et une belote le samedi 12 octobre et l'année sera déjà bien avancée.



Une sortie à Fougerolles (visite et dégustation à la distillerie Devoille puis repas et nouveau spectacle au cabaret de la Gabiotte) est prévue à l'automne 2024.

Si vous le souhaitez, venez nous rejoindre. A bientôt. Je vous souhaite le meilleur pour cette année 2024.

Annick



Le Réveil du Malaumont

La soirée Beaujolais du Vendredi 17 Novembre a réuni 60 convives venus déguster la cuvée 2023 avec assiettes de charcuterie, fromages et desserts confectionnés par les adhérentes.

Un quizz sur le vin était proposé pour animer la soirée. Deux équipes sont arrivées ex æquo, qu'il a fallu départager avec une dernière question.

L'équipe gagnante "Les Sarcophagiens" a eu le plaisir de recevoir une bouteille de Champagne et une boîte de chocolats. Quant à la deuxième équipe, "Les Chèvres", une bouteille de Crémant leur a été offerte.



Samedi 9 Décembre, toute l'équipe de l'association s'est à nouveau mobilisée pour le Téléthon.

Cette année, notre salle de fêtes a connu une forte affluence tout au long de l'après-midi.

Je tiens à remercier, chaleureusement, les adhérents et adhérentes du Réveil du Malaumont, l'association des Fontenelles, l'association Les Chants Musicalies, les commerçants/artisans et la Municipalité.

Grâce à tous, nous avons pu reverser un beau bénéfice de pas moins de 1700 € à L'AFM TELETHON

L'association n'a pas oublié nos aînés sarcophagiens avec la distribution des chocolats courant Décembre.

Toute l'équipe du Réveil du Malaumont se joint à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année, une très bonne année 2024, que celle-ci vous apporte joie et bonheur. Karine Gobillot

Les Amis de L'église Saint Blaise

Juillet 2002 date de création de notre Association que je préside depuis vingt-deux ans déjà ! Grâce aux bénévoles, aux dons divers et au soutien des différentes municipalités qui se sont succédées depuis cette date, le bilan qui serait trop long à énumérer, est largement positif et a contribué à préserver ce patrimoine de proximité auquel nous sommes attachés : valeur culturelle, culturelle et architecturale. Je ne citerai que la dernière réalisation: la restauration du tableau de l'ANNONCIATION par une spécialiste de l'atelier LES PINCEAUX DE PLOMBIERES. Celui-ci se trouvait relégué derrière l'orgue. Vous pourrez le découvrir sur le côté droit de la nef à proximité du transept et apprécier cette réalisation particulièrement réussie. Deux autres tableaux LA PRESENTATION DE LA VIERGE et L'ASSOMPTION DE LA VIERGE sont entre les mains de cet artiste. Les frais inhérents à ces nouvelles remises en état sont assumés par l'association URGENCE PATRIMOINE. J'entends majoritairement les commentaires positifs, donc encourageants, lors de la présentation annuelle de l'église dans le cadre des visites organisées par l'Echo des Trois Provinces. Malgré cela, je souhaiterais trouver une ou un successeur à ce poste qui saura j'en suis certain redonner un nouvel élan à cette association. Les éventuels prétendants peuvent me contacter pour prendre la mesure de cette fonction de président. Je resterai toujours disponible pour leur apporter mon soutien.

En attendant je tiens à vous souhaiter une Sainte et heureuse fête de Noël, naissance de Notre Seigneur Jésus Christ et vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 2024.

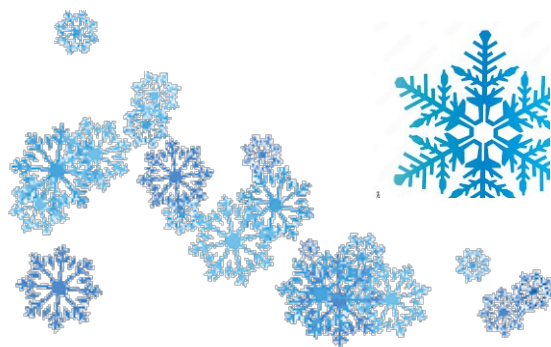
Yvon Rigolot

Chants Musicalies

Atelier de chant (gratuit). Mairie de Serqueux



L'association Chants Musicalies permet à chacun de s'exprimer grâce au chant. Elle propose des ateliers de répétitions, au cours desquels l'on apprend le langage musical. Les ateliers sont en principe basés sur une approche posturale et corporelle. Vous apprendrez à maîtriser votre souffle et votre respiration, à vous détendre pour libérer votre voix et à travailler le lâcher prise pour les duos et solos. A travers des exercices de respiration, des improvisations vocales dirigées ainsi que des explorations de résonances corporelles, vous acquerrez une technique vocale performante. Créations musicales à l'aide d'instruments insolites. Les ateliers : tous les jeudis à 17 h 30. L'association organise le Printemps des poètes, la fête de la musique. Cheffe de chœur : Doris Kistler. Répertoire : musique contemporaine, chanson française et traditionnelle. Doris



BONNE

ANNEE

2024

